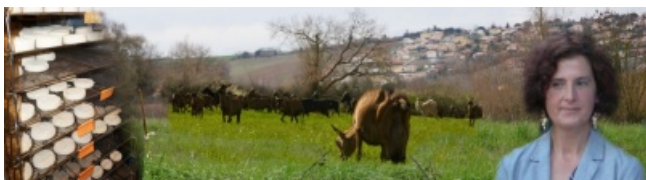


AMAPABIQUETTE

www.amapapille.fr

L'AMAPABIQUETTE fournit aux adhérents de l'AMAP des fromages de chèvre. Nichée au creux des premiers vallons du Lauragais Toulousain, la « ferme de Périole » est installée dans une vieille métairie, qui abrite 70 à 80 chèvres.



Les fromages de Pascale DURAUD- BAZEILLE sont livrés toutes les quinze jours, le mercredi soir, aux mêmes horaires que l'AMAPAPILLE (amap légumes) au centre de loisirs du Calvel à Balma de 19h30 à 20h30.

Pour respecter une production « naturelle » de lait, la saison de production des fromages est limitée à quelques mois de l'année, de mars à novembre. Les mangeurs de fromages ont le choix entre des fromages frais, affinés ou bien choisis par la fermière qui sélectionne elle-même la composition du lot en fonction de sa production.

Pendant la période hivernale, la production de lait s'arrête jusqu'à la naissance des petits chevreaux.



L'engagement pour une part correspond à environ 3 à 5 fromages. Il est possible d'adhérer en cours de saison et pour ½ part.

Contacts :

Sylvie SCHETRITE : 09 53 04 90 81

amap31.balma.amapabiquette@gmail.com

AMAP

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

Des citoyens deviennent acteurs du devenir de l'agriculture et de leur alimentation :

- en renforçant une agriculture paysanne locale de qualité, libérée des contraintes du productivisme, **pour manger bon et sain**, au juste prix, aujourd'hui et dans l'avenir,
- en créant un partenariat innovant avec des fermes pratiquant une **agriculture écologique respectueuse de l'environnement, sans OGM, sans engrais chimiques ni pesticides de synthèse**,
- en favorisant les relations entre citadins et paysans pour une **économie solidaire entre la ville et la campagne**.

Les AMAP sont basées sur un partenariat entre un groupe de citoyens et un producteur grâce à un engagement élaboré en commun sur une ou plusieurs saisons, autour des productions de la ferme : légumes, viandes, céréales ... Les consommateurs s'engagent à acheter à l'avance des parts de ce qui est produit sur la ferme assurant au paysan un revenu équitable.

Les paysans s'engagent, dans le respect de la Charte des AMAP, à pratiquer en toute transparence, pour des produits de qualité, une agriculture sans OGM, pesticides et engrais de synthèse, respectueuse de la nature et des animaux, et préservant les ressources naturelles (sol, eau, biodiversité).

Rejoindre une AMAP c'est :

Assurer au paysan un revenu qui le fasse vivre.

Partager avec lui les aléas climatiques, les hauts et les bas des récoltes.

Apprendre à se nourrir au fil des saisons, et renouer avec les cycles naturels des plantes et des animaux .

Echanger en toute confiance et convivialité.

C'est aussi contribuer à sauvegarder l'environnement :

- pas d'engrais et pesticides polluants
- pas de gaspillage, tout est distribué, limitation des emballages,
- maintien d'une agriculture locale, économe en énergie, limitant les transports et donc la pollution et la dépendance au pétrole.

